

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°30

Séance du conseil municipal du 5 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq août à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L'Autrèche », sous la présidence de Monsieur Fabrice MEUNIER, le Maire

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

**Date de la convocation et d'affichage** : le 1 août 2022

**Présents** : Fabrice MEUNIER, Laurent DA SILVA PEREIRA, Michel AVELINE, Éric CHANTEPIE, Jean-Claude FILLIEUL, Stéphanie LECLERE-FUYNEL, Séverine THIEULARD et René ZIMMERMANN, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Absents** : Noël GODEFROY

**Absents représentés** : Wilfried DUBOIS ayant donné pouvoir à Fabrice MEUNIER  
Christophe FUYNEL ayant donné pouvoir à Stéphanie LECLERE-FUYNEL

**Secrétaire de séance** : Laurent DA SILVA PEREIRA

### **OBJET : PARTICIPATION SCOLAIRE DE MAMERS**

Après lecture faite, du courrier de M. Beauchef détaillant les frais de fonctionnement des écoles maternelles et primaires pour l'année 2021-2022, ainsi :

- Élève de maternelle : 1 487 € \*1 soit 1 487 €

- Élève de primaire : 542 € \*2 soit 1 084 €

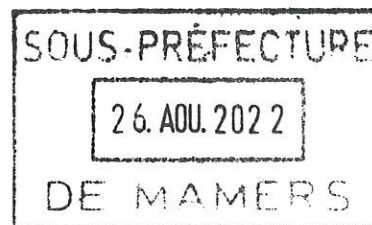
Soit un montant total des frais de fonctionnement de 2 571 € pour l'année 2021-2022.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-préfecture le :

Publié ou Notifié le :



Le Maire,  
Fabrice MEUNIER